



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Turkménistan

Question écrite n° 116135

Texte de la question

M. Gaëtan Gorce alerte M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les récentes informations selon lesquelles les deux ressortissants turkmènes ayant collaboré à la réalisation du reportage d'envoyé spécial sur « la folie Niazov », diffusé sur France 2 en septembre 2006, seraient toujours en vie. Ces ressortissants turkmènes auraient reçu la visite de leurs proches et pu recevoir des colis ainsi que des soins. Il demande s'il peut confirmer ces informations et s'il serait envisageable que nos diplomates puissent rendre visite à ces prisonniers, à défaut de pouvoir négocier une remise de peine, permettant leur libération sous liberté conditionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Gaëtan Gorce](#)

Circonscription : Nièvre (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116135

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8254

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)